

## MODIFICATIONS DES REGLEMENTS

### COMITE DIRECTEUR DES 24 ET 25 JANVIER 2009

#### REGLEMENTS GENERAUX

**Article A.2.2.6 DISPOSITIONS OBLIGATOIRES**  
Supprimer le 4<sup>ème</sup> point et le remplacer par

\* **Duplicata de carte d'arbitre** : les arbitres ayant besoin de faire faire un duplicata de leur carte d'arbitre doivent en faire la demande auprès du secrétariat de la FFTA qui la fera parvenir au secrétaire adjoint de la CNA en joignant la somme de 5€ par chèque bancaire.).

#### ANNEXE1 : LES RESPONSABLES ARBITRES DE LIGUES

##### **AQUITAINE**

**M. Jean Luc ROUDIER**  
48 rue Pierre et Marie Curie  
33130 BEGLES

Tél 05 56 85 10 48 / 06 99 43 85 20

E-mail : jeanluc.roudier@free.fr

##### **PROVENCE**

**M. Paul CHEVALIER**  
8 A Route de Samone  
13890 MOURIES

Tél 04 90 97 14 19 / 06 73 42 21 59

E-mail : paul.chevalier@wanadoo.fr

#### TIR EN EXTERIEUR Règlement international

##### **Article A.4.2**

Ajouter au dernier point :

Ils peuvent avoir des patches au nom d'un sponsor, en conformité avec les règles d'éligibilité.

##### **Article B.2.1.4.3 Nouveau**

Lorsqu'une disposition horizontale à 3 centres (blasons de 80cm réduits) est utilisée à 30m, les centres des blasons seront à 130cm (+ ou - 5cm) au-dessus du sol. La distance minimum entre les zones de marque sera de 2cm.

[Voir croquis en annexe 4]

##### **Article B.2.1.5**

Modifier ainsi :

Matériaux des blasons : les blasons seront en papier ou tout autre matériau adéquat. Tous les blasons utilisés, pour la même classe de compétition, seront confectionnés dans le même matériau et de couleurs identiques.

##### **Articles B.3.1.7.1.**

Ajouter à la fin de l'article :

Le Comité Technique de la FITA a déterminé qu'une tolérance de 0,05mm est acceptable lors de la fabrication des gabarits servant à ces contrôles.  
Cette tolérance est suffisante pour compenser la contraction ou l'agrandissement du aux différents métaux selon les variations de température.

#### Article B.5.1.4

Ajouter un point supplémentaire à placer entre les deux points existants

Avec trois (3) athlètes par cible, dans le cas d'une disposition horizontale à trois centres à 30m, l'athlète positionné à gauche tirera à gauche, l'athlète positionné au milieu tirera au milieu et l'athlète positionné à droite tirera sur le centre à droite.

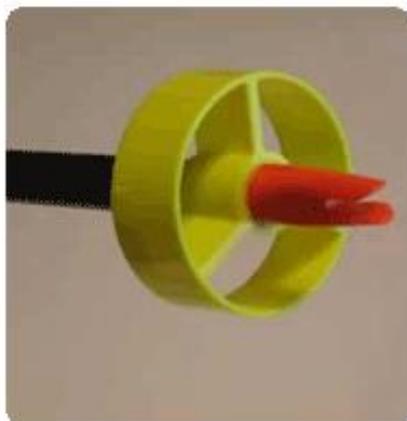
## TIR EN EXTERIEUR Règlement français

#### Article C.1

Après le § catégories d'épreuves, ajouter un 3<sup>ème</sup> point :

\* **empennage** : dans l'attente d'une prise de position de la FITA, l'utilisation du matériel ci-dessous (FOB) n'est pas autorisé : il n'est pas conforme à l'article B.3 1.7.1 du règlement international : "une flèche se compose d'un tube d'une pointe, d'une encoche, d'un empennage.....".

.....



# TIR EN SALLE

## Règlement international

### Article B.1.4.1.

Modifier comme suit :

Le centre du blason simple ou le centre du blason du milieu du blason vertical sera à 130cm au-dessus du sol (la tolérance de mesure ne doit pas excéder + ou - 2cm). Quand on utilise les blasons trispots triangulaires, la hauteur de référence s'applique aux spots du bas du blason triple. Pour les blasons placés par paires, la distance minimum entre les zones de scores des blasons sera de 10cm. Pour les blasons de 60cm, cette distance sera de 2cm minimum entre les deux zones de scores.

### Article B.1.4.2

Modifier comme suit :

Utilisation de 4 blasons simples de 40cm ou de blasons trispots triangulaires de 40cm : la hauteur maximum des centres des blasons du haut sera de 162cm au-dessus du sol. Les centres des blasons du bas seront à au moins 100cm au-dessus du sol. La tolérance de mesure ne doit pas excéder + ou - 2cm. En cas d'utilisation de trispots triangulaires, la hauteur maximum s'applique au centre du spot du haut du trispot et la hauteur minimum s'applique au centre des spots du bas. La distance minimum entre les zones de scores de deux blasons placés à la même hauteur sera de 10cm. Chaque blason sera placé dans un quart de la butte de tir.

Voir croquis en **annexe 3**.

### Article B.1.4.3.

Modifier ainsi :

Utilisation de 4, 3 et 2 trispots verticaux de 40cm : le centre du spot du milieu sera à 130cm au-dessus du sol. La tolérance de mesure ne doit pas excéder + ou - 2cm.

Avec 4 trispots verticaux, il y aura un espace **minimum** de 10cm entre les zones de score des deuxième et troisième colonnes et une distance **maximum** de 5cm entre les zones de scores des colonnes 1 et 2 et entre les colonnes 3 et 4.

Avec 3 trispots verticaux de 40cm (phase de qualification individuelle **et tir par équipes**), il y aura une distance minimum de 10cm entre les zones de scores de chaque colonne.

Avec 2 blasons triples verticaux (matches individuels **et par équipes**), il y aura un espace minimum de 25cm entre les zones marquantes de chaque colonne. Voir croquis en **annexe 3**.

Avec un blason trispot vertical installé horizontalement (tir de barrage par équipes), le centre du blason sera à 130cm au-dessus du sol. La tolérance de mesure ne doit pas excéder + ou - 2cm.

Voir les croquis en annexe 3.

### Articles B.3.1.7.1.

Ajouter à la fin de l'article :

Le Comité Technique de la FITA a déterminé qu'une tolérance de 0,05mm est acceptable lors de la fabrication des gabarits servant à ces contrôles.

Cette tolérance est suffisante pour compenser la contraction ou l'agrandissement du aux différents métaux

## TIR EN CAMPAGNE

### Règlement International

#### Articles B.3.1.7.1.

Ajouter à la fin de l'article :

Le Comité Technique de la FITA a déterminé qu'une tolérance de 0,05mm est acceptable lors de la fabrication des gabarits servant à ces contrôles.

Cette tolérance est suffisante pour compenser la contraction ou l'agrandissement du aux différents métaux

## TIR EN CAMPAGNE

### REGLEMENT FRANCAIS

#### C.7.2.1. LE CHRONOMETRAGE

Supprimer cet article et le remplacer par :

**1. Lors de la phase de qualification, des 1/8 et 1/4de finales :** cf l'article C.4

**2. Lors des des phases finales (1/2 finales et matchs pour les médailles) :**

Un temps limite de 3 minutes par cible est accordé à l'athlète, à partir du moment où il prend place au pas de tir, ce qu'il doit faire sans perdre de temps dès que la cible est libre.

L'arbitre accompagnant le peloton fera commencer et stoppera le tir verbalement (GO pour commencer et STOP quand les 3 minutes seront écoulées). L'arbitre montrera un carton jaune comme avertissement quand il restera 30 secondes de tir. Aucun tir ne sera permis après que les 3 minutes se soient écoulées et que l'arbitre ait arrêté le tir. Si un archer tire une flèche après que l'arbitre ait arrêté le tir, la flèche marquant le plus haut score sur cette cible sera annulée.

## PARCOURS NATURE

#### Article A.3.1

Au § **Arc nu**, ajouter à la fin :

Les marques sur les palettes sont autorisées

Au § **Arc à poulies nu**, ajouter à la fin :

Les marques sur les palettes sont autorisées

Au § **Arc droit**, ajouter à la fin :

Rien ne s'oppose à ce qu'un arc droit (longbow) puisse être déclaré en arc nu (bare bow) lors de compétitions nationales, individuelles ou par équipes, en parcours Nature et Tir sur cibles 3D

#### Article A.3.5

Dans le cadre concernant le commentaire sur le tapis d'arc, à la 3<sup>ème</sup> ligne :

Supprimer "à peu près" et remplacer par : **ne dépassant pas 3cm de haut**

## Article A.12

Au § Chronométrage, modifier comme suit :

Le chronométrage **doit** être assuré par le chef de peloton, l'un des archers, un accompagnateur ou, de façon ponctuelle, par un arbitre ou un chronométreur à poste fixe.

Les dépassements de temps seront notés sur la feuille de marque de l'archer et annoncés au tireur après le tir de sa flèche. La commission des arbitres jugera des points à annuler.

# TIR SUR CIBLES 3D

## Article A Généralités

Ajouter :

Du 01/09/2009 au 31/08/2010, à titre expérimental : les compétiteurs ont la possibilité de choisir, lors de leur passage au greffe :

- à s'inscrire pour la compétition 3D
- à s'inscrire pour une compétition 3DI

S'ils participent à la compétition 3DI :

\* ils ne tirent qu'une seule flèche par cible

\* ils sont classés à part : les organisateurs sont tenus de faire parvenir les résultats à Stéphane

MUTAUX (e-mail : [stephane.muteaux@orange.fr](mailto:stephane.muteaux@orange.fr) qui gèrera le classement national 3DI pour tous les concours

## Article B.4 Le chronométrage

Modifier ainsi :

Le chronométrage sera assuré, soit par un chronométreur à poste fixe, un par cible, soit par un chronométreur désigné par l'organisateur et accompagnant le peloton tout au long du parcours. Il notera, sur chaque feuille de marque, tous les temps de tir et signalera les dépassements.

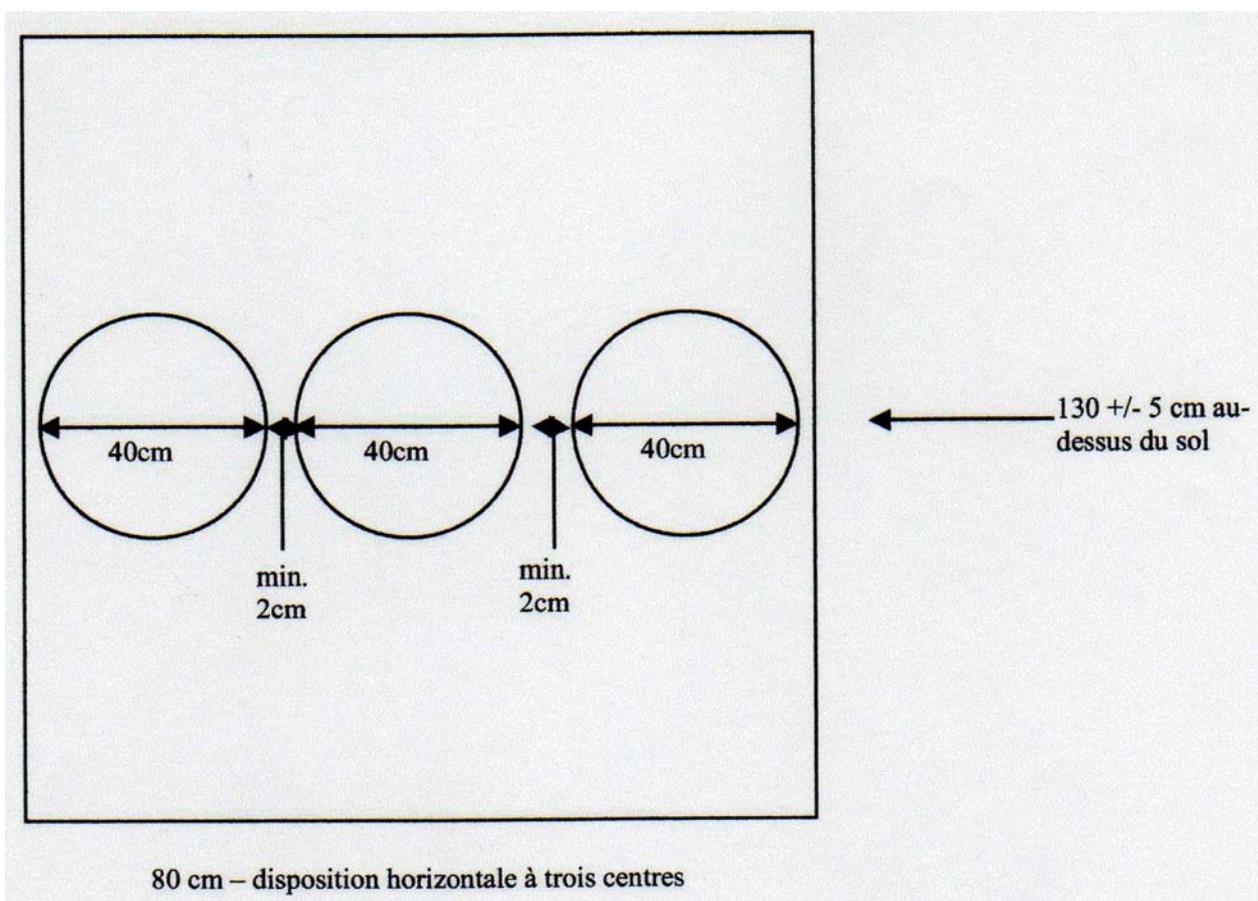
La commission des arbitres jugera les points à annuler. La double marque **et le chronométrage seront tenus**, à tour de rôle, par les archers du peloton par rotation ; A, puis B, puis C, etc...

Le jour du championnat de France, les accompagnateurs sont interdits sur le terrain, sauf pour la presse et les photographes, sur autorisation des organisateurs et de la commission des arbitres.

## DISPOSITION HORIZONTALE

Des blasons réduits de 80cm à 30m

(Règlement international FITA 4 distances)

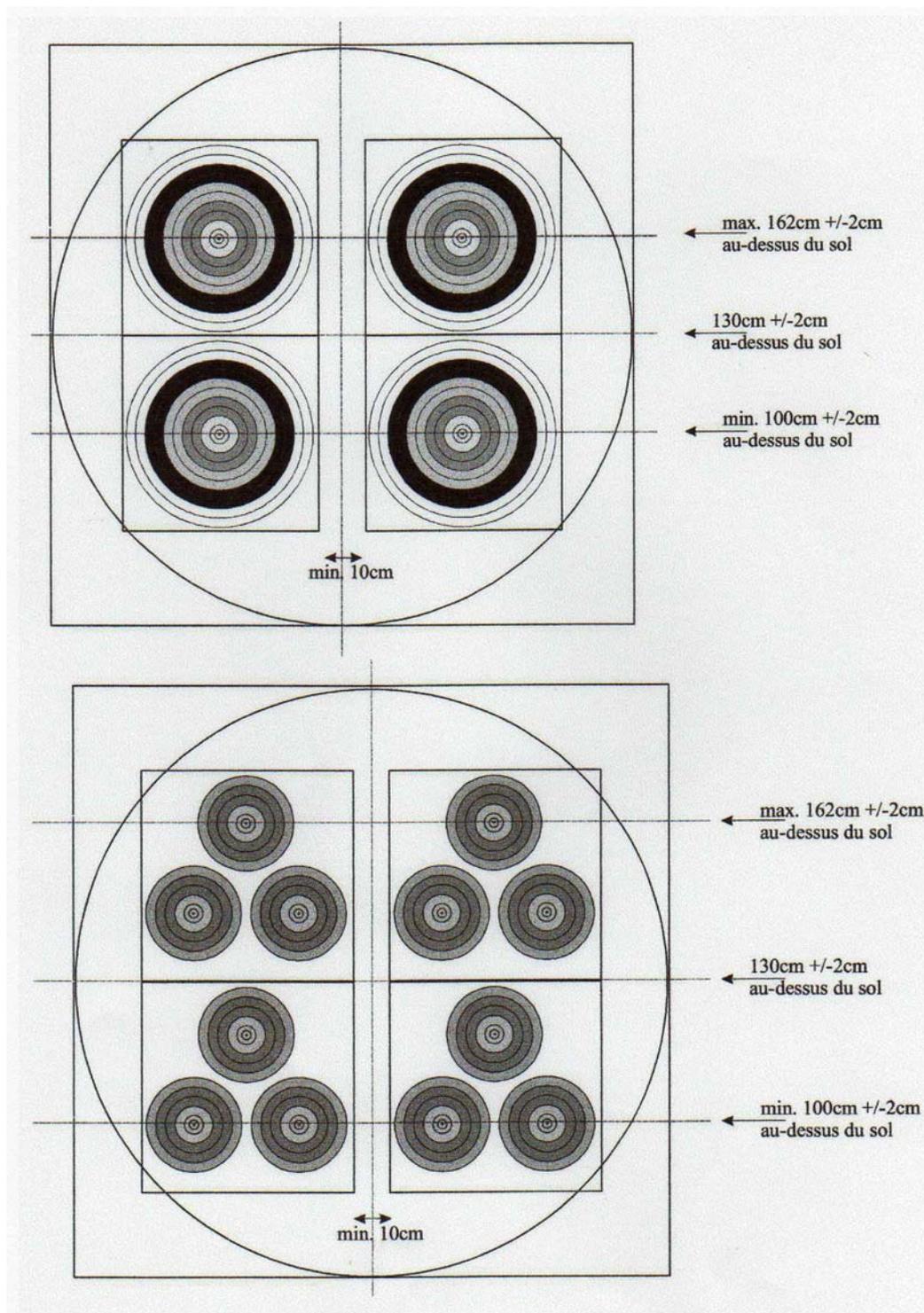


Supprimer les 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> croquis du Règlement international du Tir en Salle

- blasons trippots triangulaires de 40cm à 18m - 4 archers par cibles
  - blasons traditionnels de 40cm à 18m - 4 archers par cible
- et remplacer par :

## BLASONS TRADITIONNELS ET TRIANGULAIRES DE 40cm à 18m

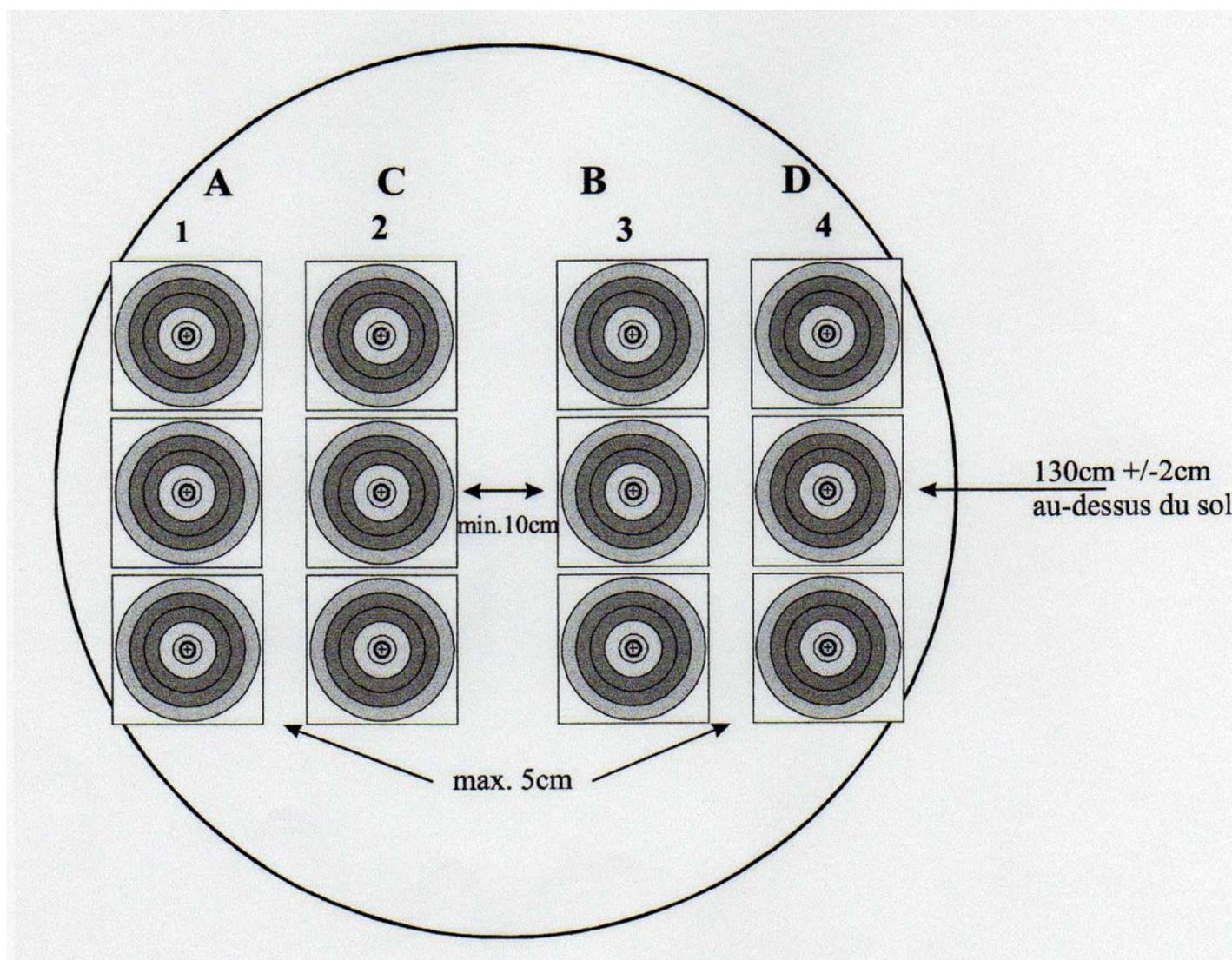
### 4 archers par cibles



Supprimer les 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> croquis du règlement international dur tir en salle et remplacer par les trois croquis suivants

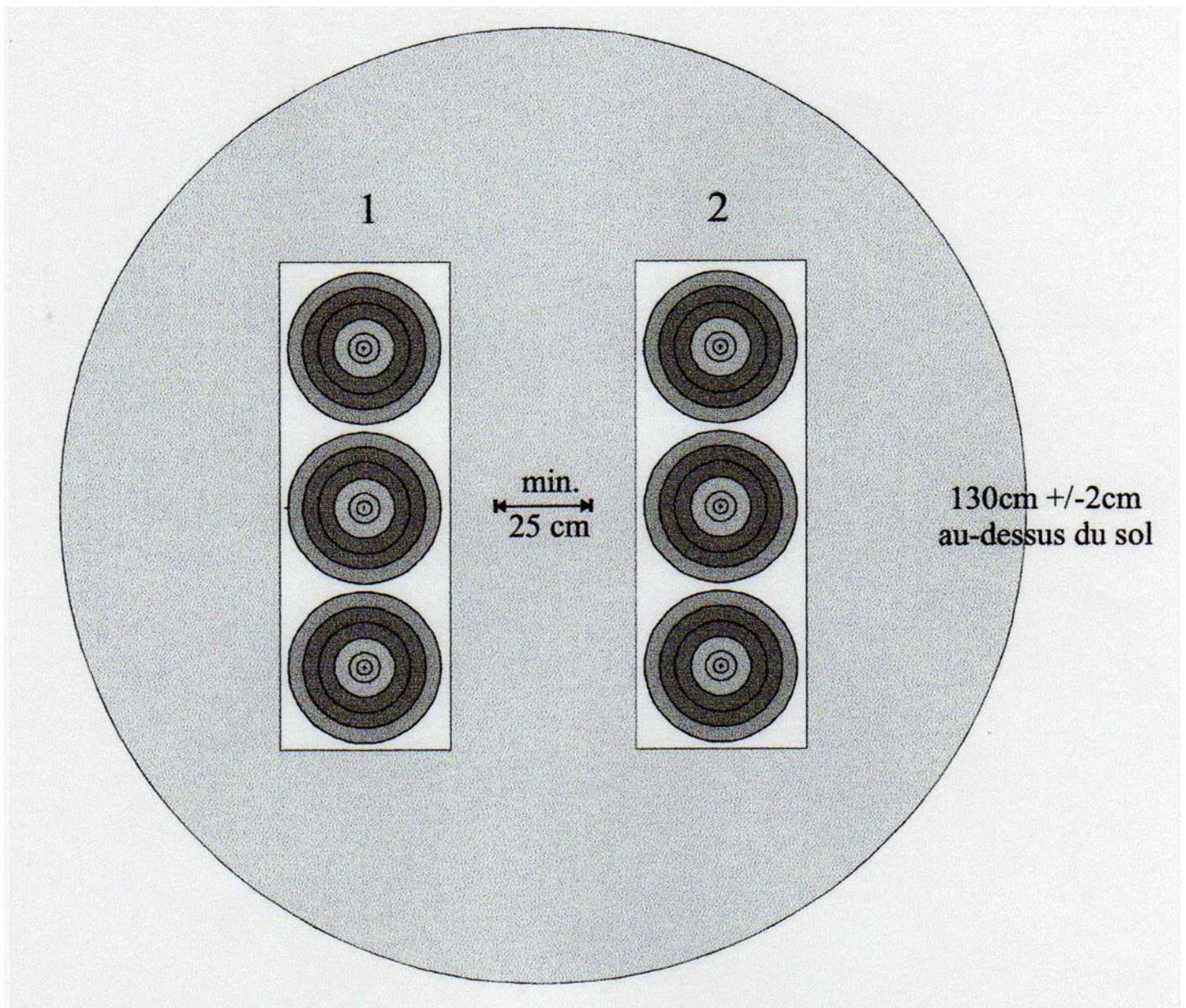
## BLASONS TRISPOTS VERTICAUX de 40cm à 18m

4 archers par cible



# BLASONS TRISPOTS VERTICAUX de 40cm à 18m

2 archers par cible et Matches individuels et par Equipes



# BLASONS TRISPOTS VERTICAUX de 40cm à 18m

3 archers par cibles

